

# BULLETIN D'INFORMATION N° 27

Séance du Conseil Municipal du 3 février 2011.

Avant l'ouverture de la séance et à la demande de M. le Maire, Jean-Claude Duhieu président du Syndicat Intercommunal du Gave de Pau, présente cette entité qui regroupe aujourd'hui 56 communes riveraines. Seules trois communes, dont Asson, ne sont pas adhérentes. S'adressant aux élus, il détaille les compétences du syndicat, présente son organisation interne et son mode de financement. Le calcul des cotisations est basé à la fois sur la population, la longueur des berges et le potentiel fiscal. Il précise que le Syndicat a pour principe de ne pas recourir aux crédits : seuls sont effectués les travaux qui peuvent l'être sur fonds propres.

M. Duhieu présente également le projet de création du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gave de Pau qui sera composé à la fois de syndicats existants, mais aussi de communes à titre individuel. Au cours de son exposé, basé sur un diaporama, l'intervenant va donner des précisions très claires et répondre aux questions des élus.

## **1) Adhésion au Syndicat du Gave de Pau :**

Après avoir entendu l'exposé de M. Duhieu et posé toutes questions de nature à préciser les tenants et aboutissants, les élus sont invités à se prononcer, sachant que le coût annuel pour la commune, est estimé à 1400 € environ. Par 14 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide d'adhérer au Syndicat Intercommunal du Gave de Pau avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## **2) Adhésion au Syndicat Mixte:**

L'exposé valant également pour ce volet, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 2 abstentions, approuve l'adhésion de principe au syndicat en constitution. L'adhésion définitive se fera en connaissance de la liste des collectivités intéressées et des statuts. Le coût annuel est estimé à 750 € environ.

## **3) Temps de travail adjoint d'animation :**

M. le Maire informe qu'à la suite de la création de nouvelles salles de classe, la charge supplémentaire de travail nécessite de porter de 30,5 à 32 heures, le temps de travail hebdomadaire d'un adjoint d'animation. Proposition adoptée à l'unanimité.

## **4) Avis sur la réintroduction d'un ours en Béarn :**

Après lecture du message adressé à M. le Préfet, le Conseil Municipal à l'unanimité moins une abstention, s'oppose à la réintroduction d'un ours brun femelle dans les Pyrénées Atlantiques.

## **Questions diverses :**

- Renouvellement de matériel.

M. le Maire présente les travaux de la commission chargée d'étudier les propositions pour le remplacement d'un tracteur et de l'épareuse. Suivant l'avis de la commission ad hoc, le Conseil Municipal opte pour l'achat d'un tracteur neuf de 76 cv dont le coût final représente 36.501 €

TTC. Concernant l'épareuse, après avis d'un utilisateur professionnel, il est décidé d'acquérir du matériel fabriqué dans la région et dont le coût est de 12.438 € TTC, soit un investissement global de 48.939 € TTC.

### ***Quelques infos ...***

#### **Boucherie-Charcuterie :**

Depuis le jeudi 10 février, Fabien Maisongrosse, boucher-charcutier installé à Arthez d'Asson, a ouvert son commerce rue des Pyrénées (entre église et mairie). Il vous y accueille du mardi au samedi, de 7 h 30 à 12 h 30. Possibilité de passer les commandes au 05 59 71 41 15.

#### **Infirmière libérale :**

Mme. Audrey Vanhooren est désormais installée au 1 rue de La Bielle. Tél. 06 66 60 20 04.

#### **Frelons asiatiques :**

Concernant la destruction des nids et le piégeage de ces insectes, les informations et avis sont nombreux et souvent contradictoires. La mairie ne dispose pas de documents officiels ou de recette efficace pour lutter contre le frelon asiatique. Les Pompiers n'interviennent plus pour les destructions ; il faut donc faire appel à des sociétés privées et éviter des initiatives qui pourraient s'avérer dangereuses.

#### **Pétition antenne médicalisée :**

La pétition en faveur de la création d'une antenne médicalisée d'urgence, à Nay, est à la disposition du public à la mairie.

#### **Asson Animation :**

Après trois années à la tête d'Asson Animation, Raymond Serrano a passé la main à Michel Lauvaux, nouveau président de l'association. Faisant suite à l'Assemblée Générale, la nouvelle équipe dirigeante propose le calendrier des ateliers :

- *Encadrement* animé par Lucienne Camborde le mardi de 18 h à 21 h ;
  - *Scrapbooking européen* animé par Laurence Campaa les mardis 01/03, 26/04, 24/05 et 07/06 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
  - *Art floral* animé par Marga Laclau le mardi à 14 h tous les deux mois ;
  - *Aquarelle* animé par Claudie Decron le jeudi de 9 h à 12 h ;
  - *Bridge* animé par Michel Lauvaux le vendredi à partir de 20 h 30 ;
  - *Stretching* animé par Laurence Buffet le vendredi de 18 h à 19 h.
- (L'ensemble de ces ateliers se déroule dans le local des associations, rue de Las Grabes).
- *Danses traditionnelles béarnaises* animé par Virginie Peronnet le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15 dans le préau de l'école ;
  - *Cours de bridge* le lundi de 17 h 30 à 19 h 30 dans la salle de réunion au R. de C. de la mairie.
- Pour tous renseignements concernant ces ateliers, contacter Sylvie Lauvaux au 05 59 71 14 87.

Qu'il nous soit permis de saluer ici l'engagement de Raymond Serrano dans cette association et de lui souhaiter une deuxième bonne retraite.

#### **Lou Tems de Bibe :**

Concours de belote le dimanche 20 février à partir de 14 h.

#### **Carnaval Biarnes de la Vath Vielha :**

Samedi 19 février 2011 à 16 h 00 à Nay.